



École Saint-Édouard
376, chemin Knowlton C.P. 280
Lac Brome (Québec) J0E 1V0
Tél.; 450-243-6770 Fax : 450-243-0692
Courriel : p040 » csvdc.qc.ca
Site web : www.st-edouard.csvdc.qc.ca

Info-Parents

Lundi le 9 avril 2018

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations nous guidant pour la poursuite de l'année.

REPORT DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La rencontre du Conseil d'établissement prévue le lundi 9 avril 2018 est reportée au **lundi 16 avril 2018**. La recommandation du comité projet éducatif quant à l'actualisation du projet éducatif y sera transmise.

TROISIÈME ÉTAPE

Pâques étant à nos portes, la fin de l'année scolaire est à planifier. Il est important de respecter les dates ci-après pour le bon déroulement des épreuves obligatoires, tant du Ministère que de la Commission scolaire. Il s'agit de moments très importants. Encourageons nos élèves !

Ces dates sont fixes. Les motifs d'absence relatifs à des choix personnels (voyage ou activité, par exemple) ne sont pas reconnus par le Ministère. S'il est impossible pour votre enfant d'être présent pour une raison médicale ou de force majeure, veuillez en aviser l'enseignante.

2^e année : Épreuves de la CSVDC

Français - lecture : 29 et 30 mai 2018

4^e année : Épreuves du MEES

Français - lecture : 29 et 30 mai 2018

Français - écriture : 5 au 7 juin 2018

6^e année : Épreuves du MEES

Français - lecture : 28 et 29 mai 2018

Français - écriture : 31 mai et premier juin 2018

Mathématique : 5 au 12 juin 2018

Pour les autres niveaux, des épreuves internes seront effectuées à peu près aux mêmes moments. Veuillez vérifier auprès de l'enseignant (e) de votre enfant pour connaître les dates exactes. **Nous vous rappelons que la troisième étape vaut pour 60% de l'année.**

ALLERGIES

Nous vous demandons de vous assurer de bien lire les étiquettes des produits que vous envoyez à vos enfants pour les collations et les dîners. **Toutes les noix et les arachides sont potentiellement dangereuses.** Nous vous demandons encore une fois de faire des efforts afin de minimiser les risques. À l'école, nous avons pris les mesures nécessaires afin de protéger nos élèves à risque et c'est pourquoi **tous les aliments qui contiennent des noix ou des arachides sont strictement interdits** autant pour les collations que pour les repas. Comme beaucoup d'aliments en contiennent, il est cependant difficile de tout contrôler. Aidez-nous en ce sens!